



PROGRAMME DE FORMATION ¹



FORMATION EN LIGNE

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ce parcours vous donne les bases en matière de santé et de sécurité au travail. Risque routier, hygiène, risques psycho-sociaux, troubles musculo-squelettiques, ... Ce parcours vous propose de faire un tour d'horizon des risques généraux, qui peuvent concerner tous les employés d'une entreprise.

OBJECTIFS

> Comprendre la nature des risques « généraux » encourus en entreprise et les moyens de prévention associés

> Savoir détecter des situations à risque et agir en conséquence

PUBLIC

> Tous les salariés en entreprise

PRÉREQUIS

> Pas de prérequis

CONTENU

MODULE 1 / LE RISQUE ROUTIER

Ce premier module présente les axes de prévention face au risque routier. Il détaille notamment les bonnes pratiques en termes d'utilisation du téléphone, de gestion de la vitesse, de consommation d'alcool, drogues ou médicaments, d'entretien du véhicule et enfin de la vigilance au volant.

MODULE 2 / LES PRATIQUES ADDICTIVES

Ce deuxième module met l'accent sur l'effet des addictions, notamment l'alcool et le cannabis, qui augmentent les risques d'accident du travail. Ce module donne des conseils sur le bon comportement à adopter lorsqu'on y est confronté.

MODULE 3 / LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Le troisième module aborde les risques psycho-sociaux (RPS), les facteurs qui les induisent, et leurs conséquences pour la santé. Il s'attache également à présenter ce que chacun peut faire pour aider les personnes victimes de ces risques.

MODULE 4 / L'HYGIÈNE EN ENTREPRISE

Dans ce quatrième module, sont abordés les bonnes pratiques d'hygiène en entreprise : propreté des installations et des équipements, règles de restauration, climatisation et aération des locaux, règles d'hygiène.

MODULE 5 / LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

Ce cinquième module vise à connaître et comprendre les principales règles concernant les bonnes postures à adopter au travail. Par exemple, le port de charge et la position assise au poste de travail peuvent tous deux générer des TMS ; ce module vous propose des techniques efficaces permettent de les limiter.

MODULE 6 / L'INTERVENTION EN CAS D'ACCIDENT

Ce sixième et dernier module présente les consignes élémentaires à suivre en cas d'accident. Il explique notamment comment intervenir sur une victime, et comment intervenir en cas d'incendie, sans aggraver la situation ou se mettre en danger.

MODULE 7 / EVALUATION FINALE

L'évaluation porte sur l'ensemble des modules de formation. Elle permet de s'assurer que les stagiaires ont bien assimilé l'ensemble des concepts et connaissances abordés dans l'ensemble du parcours.

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L6353-1 et L. 6353-3 du code du travail



LA COOPÉRATION AGRICOLE
@CADEMY



FORMATION EN LIGNE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

DURÉE

1 heure

reparties selon les souhaits de l'apprenant sur la durée de la session

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de vidéos de cours, d'activités pédagogiques (Quizz, QCM, Association, Drag and Drop, Vrai/Faux, ...) et de ressources complémentaires.

LES EXPERTS

Consultants en risques professionnels, LCA Solutions +

Consultants en risques professionnels, LCA Solutions +
Nos consultants sont en charge de dossiers réglementaires relatifs à la gestion des risques professionnels en entreprise.
Ils réalisent également des missions de formation en risques professionnels auprès des coopératives agricoles et de leurs filiales.

MOYENS TECHNIQUES

Une licence sur la plateforme www.coopacademy.coop sera octroyée à chaque participant. L'unique condition pour suivre ce parcours de formation est de bénéficier d'une connexion internet.

ENCADREMENT

Mylène CHAMPAIN

mchampain@solutionsplus.coop

01 44 17 58 56

PRIX²

99 euros HT / par session / apprenant

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices en ligne (Quizz, QCM, Vrai/Faux...)

MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCESSIBILITE OU D'ASSISTANCE

> **Organisation** : 100% du parcours en temps de formation asynchrone

> **Accessibilité** : Nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté pour les personnes en situation de handicap

> **Assistance** : Hotline technique via la page « Assistance » de la plateforme

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES AUX SÉQUENCES FOAD*

> Taux de complétion du parcours

> Taux de complétion par module

> Taux de réussite à l'évaluation finale (taux de réussite de 50% à minima)

*FOAD : Formation à distance

² Inscription individuelle et financement à titre personnel : nous contacter pour connaître les tarifs, modalités de règlement et conditions financières en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.